



Nombre de conseillers..... 43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance..... 36
 Pouvoirs..... 06
 Excusés..... 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 07 AVRIL 2022**

DF/CD

**N°2022-04-11 : BUDGET ANNEXE DU FOYER-RESIDENCE JEAN LEBAS-
 COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021**

Le jeudi 07 avril 2022 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 25 mars 2022.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	MAKLOUF Dounia	MAUROBET Catherine
BOUDJEMAI Kaïssa	LAFARGUE Jean-Claude	AOUATI Kheireddine
MANTEL Serge	GUIMARAES Odette	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	LEROUX Pierre-Olivier	TRILLAUD Laurent
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina	HODE Laurence
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier	PERRAULT Gérard
LE COZ Lucie	FOURNIER Marine	ROSSINI Christel
MICONNET Olivier	CHASSAIN Clément	
HERRMANN Marie-Catherine	BARATTA Jean-Pierre	
AIDOUDI Salem	ADLANI Myriam	
MOULINAT-KERGOAT Hélène	DELERUELLE Quentin	
ARNAUD Philippe	DJABALI Sara	
CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge	
ATTARD Gérard	CRALIS Christophe	
	COLLET Marie-Madeleine	

Pouvoirs :

MONIER Annick à COLLET Marie-Madeleine
 KOUCEM Yacine à LEROUX Pierre-Olivier
 BERNARD Anne à MARTIN Pierre-Yves
 LE BLEGUET Marie-Thérèse à CARCREFF Corinne
 BACH Raphael à TRILLAUD Laurent
 JOLY Nathalie à BITATSI-TRACHET Françoise

Excusé :

HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire de séance Madame HERRMANN Marie-Catherine a été désigné pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M.Mantel, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 relative aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente en date du 30 mars 2022,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, la décision modificative et les virements de crédits de l'exercice considéré,

Votant hors la présence de Monsieur le Maire, l'ordonnateur pour l'exercice 2021, en application de l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas pour l'année 2021, qui est en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public, et tel que synthétisé ci-dessous par section.

**BUDGET ANNEXE DU FOYER-RESIDENCE JEAN LEBAS
COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Section d'exploitation			
Chapitres	Charges de la section d'exploitation	Réalisé 2021	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	134.275,83	
012	CHARGES DE PERSONNEL	498.681,38	
016	LOCATION ET AUTRES	161.871,44	
	<i>dont dotation amortissement</i>	27.104,85	
	Total des charges d'exploitation	794.828,65	
Section d'exploitation			
Chapitres	Produits de la section d'exploitation	Réalisé 2021	
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	577.061,00	
018	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	295.670,08	
	<i>Dont subvention de la ville</i>	257.620,00	
019	PRODUITS FINANCIERS	24.147,68	
002	Excédent de fonctionnement 2020	11.380,42	
	Total des produits d'exploitation	908.259,18	
Section d'investissement			
Chapitres	Dépenses d'investissement	Réalisé 2021	Restes à réaliser
15	Provision pour risques et charges	20.277,55	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11.577,92	0,00
21	Immobilisations corporelles	11.376,63	25.179,04
23	Immobilisations en cours	937.538,68	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement		980,770.78	25.179,04
Chapitres			
	Recettes d'investissement	Réalisé 2021	0,00
10	Dotations et réserves	30.000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5.758,07	0,00
23	Immobilisations en cours	937.538,68	0,00
28	Amortissements des immobilisations	27.104,85	0,00
001	Excédent d'investissement 2020	13.596,55	
Total des recettes d'investissement		1.013.998,15	0,00
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		25.179,04	
Restes à réaliser en recettes d'investissement		0,00	
Résultat de la section de fonctionnement 2021		113.430,53	
Résultat de la section d'investissement 2021		33.227,37	
Résultat global de clôture 2021		146.657.90	

- Article 2 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser :
- 25.179,04 € en dépenses d'investissement
- Article 4 : Reconnaît la sincérité des rattachements de :
- 38.348,59 € en dépenses de fonctionnement.
- Article 5 : Adopte le compte administratif 2021 et les annexes du budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas.
- Annexe 1 : Compte administratif 2021 du budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas

Ainsi fait et délibéré en séance le 07 avril 2022.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental